

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie
 MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
 SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU PATRIMOINE
 SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT
 SERVICE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland
 MINISTRY OF PUBLIC HEALTH
 SECRETARIAT GENERAL
 DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES AND EQUIPMENT
 SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING
 PUBLIC CONTRACTS SERVICE

Communiqué N° /C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP du 21 OCT 2024
 Portant publication des résultats du Dossier de Consultation N°024/DC/MINSANTE/SG/DEP/CEI/CEA1/2024 suivant Autorisation de gré à gré n°04224-24/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA5/AC du 05 septembre 2024, pour les travaux d'achèvement des projets réhabilitation des formations sanitaires financés par le Programme Conjoint MINSANTE/AFD/KFW phase 1 dans l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua dans les localités de Dziguilao, Nyambaka et Belel.

Financement : BIP MINSANTE, Exercice 2024

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage Communique :

Les entreprises ci-dessous désignées sont déclarées adjudicataires de la Consultation susvisée, suivant les conditions ci-après :

Soumissionnaire	N° lot	Désignation du projets	Exécution		Enveloppe prévisionnelle (en FCFA)	Montant TTC proposé (en FCFA)	Rang	Observations
			Délai	Lieu				
Sté ENER BTP BP: 10 Bafoussam	1	Travaux de réhabilitation du CMA de Dziguilao	03 mois	CMA Dziguilao	130 000 000	129 927 376	1 ^{er}	Proposé attributaire
SALAM BUSINESS CORPORATION SARL	2	Travaux de réhabilitation du CMA de Nyambaka et l'HD de Belel	03 mois	CMA de Nyambaka et HD de Belel	50 000 000	49 999 613	1 ^{er}	Proposé attributaire

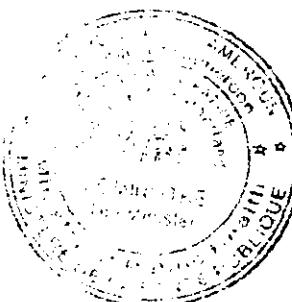
Les mandataires des Entreprises ci-dessus désignées attributaires sont invités à se présenter au Service des Marchés Publics pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP/JDM ;
- CIPM/MINSANTE
- DRFP/SDBF/SMP ;
- CHRONO/ARCHIVES.



B. Mbouda Malachie